

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 2

Rubrik: Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coup d'œil sur l'économie franco-suisse

Monsieur François Mitterrand, Président de la République française, a reçu le 11 mai dernier à l'Élysée Monsieur Fritz Honegger, Président de la Confédération Helvétique, accompagné par le Secrétaire d'État Paul Jolles et Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

Après le traditionnel « tour d'horizon » de la situation internationale, les deux Présidents ont eu un échange de vues sur **les relations bilatérales franco-suisses**. Monsieur Mitterrand s'est notamment félicité de l'importance des échanges économiques, qui témoigne selon lui de l'étroitesse des rapports entre les deux pays. Ceux-ci méritaient cependant d'être plus étayés sur d'autres plans, notamment dans les échanges culturels, a estimé le Président de la République française, qui s'est en outre déclaré très heureux de pouvoir visiter la Suisse en 1983 à l'occasion d'un voyage officiel. Rapelons que ce sera la première visite d'un Président français en Suisse depuis celle d'Armand Fallières, en 1910 !

Le 11 mai dernier, le Président Honegger a souligné l'importance que la Suisse accorde au maintien du libéralisme dans les échanges internationaux. L'abandon des règles patiemment élaborées au sein du GATT depuis la dernière guerre mondiale serait très préjudiciable non seulement au commerce mondial mais également à l'emploi et à la croissance.

En ce qui concerne le « changement » intervenu en France et ses conséquences – notamment en matière de nationalisations – le Président français a tenu à rassurer ses interlocuteurs suisses : il ne s'agit absolument pas de revenir sur le caractère ouvert de l'économie française, qui adhère comme par le passé aux principes de l'économie de marché.

Si les problèmes économiques en suspens – et notamment le contentieux pharmaceutique – n'ont pas été abordés, Monsieur Honegger s'est toutefois déclaré convaincu, lors de sa conférence de presse, que leur solution ne pourra que profiter du bon climat politique qu'il a pu constater au cours de

son entrevue avec le Chef de l'Etat français.

Le 25 mai dernier a été signé à Dublin (Irlande) l'Accord relatif aux services occasionnels internationaux de voyageurs par route effectués par autocars ou par autobus (ASOR). Cet accord, conclu au sein de la Conférence européenne des ministres des transports, met en réalité en place une véritable **zone de libre-échange du tourisme en autocar**. La libéralisation qu'il implique revêt une grande importance pour les échanges touristiques entre la France et la Suisse. La Suisse constitue d'ailleurs une sorte de clef de voûte du système en raison de sa position géographique centrale et de son intense réseau routier.

Quand le nouvel accord aura été ratifié, les transporteurs routiers pourront rationaliser leurs services et en améliorer la qualité. En effet, les obstacles administratifs seront éliminés et un document unique de contrôle permettra le franchissement des frontières.

Notons que cette libéralisation des échanges touristiques s'inscrit dans le cadre de la grande zone de libre-échange européenne. Sont en effet partie à l'ASOR : l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Suisse, la Turquie, la Yougoslavie et la Communauté Économique Européenne (non les États membres).

Alors que la France prévoit une progression de son produit intérieur brut de 2,5 % en 1982, la Suisse, pour sa part, s'attend à enregistrer une évolution plutôt négative, mais sans que le chômage – plus structurel que conjoncturel – ne prenne des proportions significatives. Selon les derniers relevés de l'OCDE, la **hausse des prix à la consommation** a nettement ralenti en Suisse, pour n'atteindre plus que 4,7 % en taux annuel à fin mars 1982, alors que le taux français semble se

stabiliser à 14 %. Ces évolutions divergentes, qui pourraient conduire à des tensions monétaires et commerciales, se retrouvent entre la France et tous les autres pays industrialisés (sauf le Portugal et l'Australie) : face à une hausse semestrielle moyenne des prix de 3,3 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la France se détache nettement, avec un taux de 6,1 % (fin mars 1982).

Dans son Bulletin d'Information du mois de février 1982, la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) faisait le point sur les **investissements effectués en France en 1981 par des entreprises étrangères**. Elle constatait que, tout au long de l'année dernière, les entreprises étrangères avaient continué à investir régulièrement en France.

En 1981, 59 entreprises étrangères ont pris la décision d'investir en France dans des programmes industriels devant se solder par la création d'environ 12 000 emplois. En ce qui concerne l'origine de ces investissements, les États-Unis arrivent en tête, comme les années précédentes, avec 27 programmes nouveaux pour la création ou le maintien de quelque 7 000 emplois – soit près de 60 % (36 % en 1980). La R.F.A. conserve la seconde place, avec 13 opérations pour la création de 1 850 emplois. La Suisse est en 6^e position pour 1981 et en 4^e position (après les États-Unis, la R.F.A. et la Grande-Bretagne) pour la période 1971-1981.

On le sait, le **projet routier Centre Europe-Atlantique** vise à relier, par une voie rapide, la façade atlantique à l'Est de la France en « cassant » l'attraction parisienne. Les investissements prévus pour 1982 devraient atteindre 534 millions de francs français. L'effort principal sera porté cette année sur le développement du tronc central, pour l'essentiel par la réalisation de travaux autour de Moulins.